

# COMMUNIQUÉ

Paris, le 22 avril 2022

## Le pass Culture, vecteur d'initiation et de diversification des pratiques de lecture des jeunes

À l'occasion de l'ouverture du Festival du Livre de Paris, le pass Culture dévoile les résultats de son étude\* menée auprès des utilisateurs du pass. Ceux-ci nous révèlent que le pass est un formidable vecteur d'initiation et de diversification des pratiques de lecture des jeunes.

### Grâce au pass Culture, les jeunes s'initient à la lecture et à de nouveaux genres littéraires

• **29%<sup>1</sup> avaient déclaré ne pas « lire de livres »** lors de l'activation de leur pass. Or, ils sont 86% à en avoir réservé au moins un ;

• **43% ont réservé des livres dans des genres littéraires découverts grâce au pass** : 33% développement personnel, 28% romance, 24% science-fiction, 22% philosophie.

En parallèle, on constate une baisse progressive de la réservation des mangas sur le pass Culture. En mai 2021, les mangas représentaient 75% en volume de réservations de livres. En avril 2022, ce chiffre s'élève désormais à 54%. La consommation de mangas est aussi une porte d'entrée vers plus de diversification : **près de la moitié des jeunes ayant réservé un manga via le pass (49%) ont également réservé un livre dans un autre genre littéraire.**

### Avec le pass, les utilisateurs découvrent aussi de nouveaux lieux d'achat ou d'emprunt...

En effet, en allant retirer leur réservation pour la première fois, près de la moitié (48%) des jeunes ont découvert un lieu d'achat ou d'emprunt de livres qu'ils ne connaissaient pas.

Et près d'un tiers (30%) ont poussé la porte d'une librairie indépendante qu'ils ne fréquentaient pas auparavant. C'est donc l'occasion pour beaucoup de jeunes de (re)découvrir les commerces de proximité. Et ce, alors que 39% d'entre eux achetaient leurs livres sur internet avant l'activation de leur pass, et que 56% n'avaient pas connaissance de l'existence d'une librairie de proximité avant leur réservation sur l'application du pass.

### Et ont envie d'y retourner

Qu'il s'agisse d'une initiation ou d'une habitude, le pass contribue à renforcer le lien entre les jeunes et les lieux d'achat ou d'emprunt de livres : **une large majorité des jeunes (88%) compte retourner dans les lieux découverts via le pass Culture.**

Par ailleurs, près de la moitié des jeunes (45%) est intéressée par un abonnement, disponible sur le pass Culture, à une bibliothèque ou médiathèque afin d'ancrer leurs pratiques de lecture.

\* Cette analyse combine des données d'utilisation recueillies entre le 15 mai 2021 et le 1<sup>er</sup> avril 2022 sur l'application du pass Culture (caractéristiques démographiques, réservations...), et des données déclaratives issues d'une enquête menée auprès de 850 bénéficiaires du pass Culture de plus de 18 ans, sollicités via un questionnaire électronique en mars 2022. Les utilisateurs interrogés ont réservé au moins un livre sur l'application, et ont activé leur pass Culture après la généralisation de mai 2021.

<sup>1</sup> Sources : Déclarations de l'ensemble des utilisateurs.

Ainsi, le pass répond aux attentes des jeunes grâce à une offre sur mesure, adaptée à leurs besoins dans toutes les régions. Trouver le livre qu'ils souhaitent, se laisser surprendre ou bien glaner des conseils personnalisés: en référencant différentes possibilités d'achat ou d'emprunt de livres à proximité (librairies indépendantes, grandes surfaces culturelles ou bibliothèques), le pass Culture ouvre la porte aux découvertes.

### Le livre sur le pass Culture

- En avril 2022, **plus de 3 270 librairies** sont inscrites sur l'application, dont 387 librairies labellisées LIR (librairie indépendante de référence) et 630 points de vente de grands réseaux;
- Près de 7 millions de livres ont été réservés par **790 000 bénéficiaires**, soit par 86% des utilisateurs;
- En moyenne, les lecteurs du pass Culture réservent 9 livres (d'un montant de 5€ à 7,50€).

### À propos du pass Culture

Le pass Culture est une application gratuite et géolocalisée, destinée à favoriser l'accès des jeunes aux arts et à la culture, d'intensifier et diversifier leurs pratiques culturelles et artistiques. Ce dispositif se décline en une part individuelle et une part collective complémentaires.

Ainsi, chaque jeune âgé de 15 à 17 ans bénéficie d'une enveloppe de 20 puis 30 euros, qu'il peut utiliser librement pour se cultiver en toute autonomie.

En parallèle, un volet collectif, inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et fruit d'un partenariat étroit entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, est directement attribué aux établissements scolaires. Chaque classe, de la 4<sup>ème</sup> à la Terminale, se voit allouer un crédit de 20, 25 ou 30 euros par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs.

Et à partir de 18 ans, chaque jeune dispose de 300 euros supplémentaires valables deux ans pour approfondir ou s'initier à une pratique artistique, profiter des lieux culturels (cinéma, théâtre, salles de spectacles, musées, etc.), de biens culturels (livres, BD, vinyles, instruments de musique...), en vivant de nouvelles expériences, ou bien encore inviter des amis à partager une découverte culturelle (offres «duo»).

<sup>3</sup> Sources : *verbatim* d'utilisateurs.

#### Contact pass Culture

service.presse@passculture.app  
[pass.culture.fr](http://pass.culture.fr)

#### Service presse

Marion Bouchut  
06 34 45 34 09

